



Gouvernement de la
République du Mali

Système des Nations
Unies au Mali



Plan cadre des Nations Unies pour
l'Aide au Développement
UNDAF 2008–2012

Bamako, mars 2007



Le Mali et le Système des Nations Unies sont engagés à œuvrer pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et la mise en application des valeurs et des contenus dans la Déclaration du Millénaire.

La Déclaration du Millénaire nous interpelle tous afin d'éliminer la pauvreté au Mali, et de créer les conditions favorables pour un développement durable et équitable.

Le cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD) est le cadre stratégique des activités opérationnelles des Nations Unies au niveau des pays. Il définit la réponse cohérente et intégrée des Nations Unies aux priorités et besoins nationaux, dans le cadre des engagements et objectifs issus de la Déclaration du Millénaire.

Le Gouvernement
Objectifs du
Millénaire

La Déclaration
du Millénaire

Le Plan
National
de Développement
collectif
OMD



Préface

Nous, les Chefs d'Agence du Système des Nations Unies au Mali, à travers le Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au développement (PNUAD) pour la période 2008-2012, nous nous engageons à poursuivre étroitement avec le Gouvernement du Mali et les Partenaires au développement, la lutte pour la croissance et la réduction de la pauvreté, et pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement, à savoir l'amélioration des conditions de vie des populations malaises à travers l'investissement dans nos ressources. Toutes nos actions durant cette période seront une réponse collective aux priorités nationales définies dans le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la pauvreté.

L'Equipe pays du Système des Nations Unies au Mali

(Signatures and names of UN agencies in Mali)












Sigles et abréviations

APPDH	Appui à la Promotion des Droits humains	PDI	Programme de développement institutionnel
BCP	Bilan Commun de Pays	PDSF	Programme de développement du secteur financier
BIT	Bureau international du travail	PISE	Programme d'investissement sectoriel de l'éducation
BM	Banque mondiale	PNAE	Plan national d'action environnementale
CSCOM	Centre de santé communautaire	PNSA	Programme national de sécurité alimentaire
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté	PNUAD	Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
CSN	Cadre stratégique national de lutte contre le SIDA	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
CSCR	Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté	PRMC	Programme de restructuration du marché céréalière
CSREF	Centre de Santé de Référence	PRODEC	Programme décennal de l'éducation
DNP	Direction nationale de la planification	PRODEJ	Programme décennal de la justice
FAO	Fonds des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	PRODESS	Programme quinquennal de développement sanitaire et social
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies	PROSEA	Programme sectoriel eau potable et assainissement
FIDA	Fonds international pour le développement agricole	PTF	Partenaires techniques et financiers
HCNLS	Haut conseil national de lutte contre le SIDA	REN	Renforcement des capacités pour l'exécution nationale
IDH	Indice de développement humain	SAP	Système d'Alerte précoce
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique	SNU	Système des Nations Unies
OCHA	Bureau de coordination des affaires humanitaires	TPD	Trois principes directeurs pour le VIH/SIDA
OIM	Organisation internationale pour les migrations	UE	Union européenne
OMD	Objectif du millénaire pour le développement	UEMOA	Union économique et monétaire Ouestr africaine
OMS	Organisation mondiale de la santé	UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies de lutte contre le Sida	UNHCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
PAM	Programme alimentaire mondial	UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
PASED	Programme d'appui au système éducatif décentralisé		

UNIFEM

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles

UNGEI

VIH/Sida

Virus Immunodéficientaire Humain- Syndrome Immunodéficientaire Acquis



I. Introduction	page 1
II. Résultats	page 3
III. Partenariat et ressources	page 11
IV. Mise en œuvre	page 22
V. Suivi-évaluation	page 44
<hr/>	
Annexe 1. Matrice des résultats	page 65
Annexe 2. Cadre de suivi-évaluation	page 28
Annexe 3. Autres activités stratégiques	page 39

I. Introduction

Le Mali est membre des Nations Unies et signataire de la Déclaration du Millénaire; il soutient les agences des Nations Unies dans l'approche basée sur les droits humains, et la participation de tous les acteurs aux efforts de développement.

Dans le PNUAD 2003-2007, ces agences avaient retenu trois programmes-cadres thématiques en matière de gouvernance, de population et services sociaux essentiels, et enfin de développement rural, sécurité alimentaire, et action environnementale. La réduction de la pauvreté, les droits humains, l'équité de genre, et la lutte contre le VIH/SIDA y figuraient comme thèmes transversaux. La mise en œuvre du PNUAD 2003-2007 a, certes, permis d'aider le gouvernement à réaliser des avancées significatives dans de nombreux domaines comme en témoignent les évaluations de résultats de Programme Pays, mais elle a montré également l'importance de disposer d'un cadre logique cohérent et intégré permettant aux agences des Nations Unies de programmer leurs activités de manière conjointe et harmonisée.

Aussi, pour l'élaboration du PNUAD 2008-2012, les représentants des agences des Nations Unies au Mali ont choisi de miser d'abord sur les capacités nationales. C'est la raison pour laquelle, en retraite à l'intérieur du pays en 2005, ils ont décidé de ne pas élaborer de Bilan Commun de Pays (BCP) mais plutôt d'utiliser les informations générées par les équipes gouvernementales au cours du processus de préparation du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) 2007 - 2011. Lors de ce processus, et en collaboration avec les partenaires techniques et financiers du Mali, le Système des Nations Unies a pu pleinement exercer sa fonction de plaidoyer. La plupart de ses commentaires ont été pris en compte dans la version finale du document.

Les études nationales confirment que le Mali est bien l'un des pays pris dans le piège de la pauvreté avec un taux de croissance moyen de 5,4%, en raison de contraintes naturelles et structurelles fortes qui minent les efforts de développement du pays

l'approche droits humains². Ces deux contributions ont été discutées lors de la retraite de planification stratégique PNUAD d'octobre 2006 qui a réuni le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers pour dégager les priorités nationales auxquelles les agences des Nations Unies pourraient répondre de manière cohérente et efficace. Ce processus consultatif s'est poursuivi après la retraite de

II. Résultats

Afin de placer la gestion du développement dans une perspective de long terme, le Gouvernement du Mali a, dans l'Etude Nationale Prospective Mali 2025 publiée en juin 1999, forgé une image commune du futur s'appuyant sur une vision et des orientations stratégiques tenant compte des aspirations des populations maliennes. Ainsi sont définis les objectifs stratégiques à long terme de la nation : la consolidation de l'unité et de la cohésion nationale en se fondant sur la sagesse conférée à la société malienne par sa diversité culturelle; une organisation politique et institutionnelle garante du développement et de la paix sociale; une économie forte, diversifiée et ouverte; un cadre environnemental amélioré; et une meilleure qualité des ressources humaines dans une société juste et solidaire.

Au cours des dernières décennies, le Mali a enregistré des progrès significatifs dans beaucoup de ces domaines, à un rythme soutenu, comme le traduit la tendance de l'évolution de l'indice de Développement Humain sur la période 1975-2006. Le Gouvernement du Mali s'est engagé à soutenir ces efforts pour que la progression du pays soit à la hauteur de la vision stratégique qu'il s'est fixé à l'horizon 2025, et en particulier pour atteindre les objectifs de baisse de la pauvreté et de progrès sociaux.

Le premier rapport national concernant les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs)³ jette un doute sur la capacité du Mali à être en mesure d'atteindre la plupart de ces objectifs à l'horizon 2015. Cependant, l'exercice en cours adopté par le Gouvernement visant à baser la planification du développement à moyen terme sur les OMDs va permettre d'augmenter les chances de réaliser un impact d'ici à 2015.

humains des élus locaux et des représentants des communautés. Un appui spécifique sera apporté pour

RESULTAT 4 : Les zones rurales les plus vulnérables bénéficient d'un renforcement de la sécurité alimentaire et d'un développement durable, de services d'énergies

Résultats des Programme de Pays:

- x Le système national de prévention et de gestion des crises alimentaires et autres catastrophes naturelles est renforcé
- x La production agroalimentaire à court et moyen termes est améliorée du point de vue quantitatif et qualitatif
- x La gestion de l'environnement par les secteurs public et privé, et en particulier les collectivités locales, est renforcée
- x Les communes rurales, en particulier celles des régions de Kidal, Gao, Tombouctou, Mopti, Ségou et Kayes, bénéficient d'investissements et services ciblés dans le cadre de programmes de développement intégrés
- x La création d'emplois productifs augmente.

RESULTAT 5 : L'accès universel dans le cadre de la lutte contre le SIDA est renforcé

Ce résultat s'inscrit dans le domaine d'intervention prioritaire « lutte contre le VIH/SIDA » du CSCR et vise l'atteinte de l'OMD 6. Il s'agit d'un domaine transversal par excellence nécessitant des réponses multisectorielles coordonnées basées sur les trois principes directeurs suivants : un seul cadre d'action qui est le Cadre Stratégique National de Lutte contre le SIDA (CSN) pour la période 2006-2010; une seule instance nationale de coordination de la lutte, à représentation large et multisectorielle et un seul système de suivi et d'évaluation à tous les échelons.

L'accès universel concerne trois axes : (i) la prévention du VIH/SIDA ; (ii) les soins, traitements et appui aux individus, familles et communautés infectés ou affectés par le VIH/SIDA ; (iii) l'atténuation des impacts sociaux, économiques et culturels du VIH/SIDA.

Les interventions retenues par le Système des Nations Unies dans ce domaine seront mises en œuvre à travers trois axes prioritaires, qui sont ceux du CSN. Le premier axe concerne la promotion d'un environnement favorable à l'appropriation, la durabilité et la bonne gouvernance de la lutte contre le VIH/SIDA: pour cela, les structures nationales de coordination et les ressources humaines des différents niveaux seront renforcées, le système national de suivi/évaluation sera rendu opérationnel et un large partenariat sera mis en place.

Le second axe est relatif à la réduction des risques et des vulnérabilités liées à la pandémie : elle se fera à travers la promotion et l'accès au dépistage volontaire et confidentiel et au préservatif masculin et féminin; le renforcement des activités de prévention en faveur des groupes à risque, des populations mobiles, des jeunes et des femmes enceintes; et la prise en charge globale des personnes infectées et affectées. Un plan national de communication sera adopté et mis en œuvre, les capacités nationales seront renforcées et les ONG et les associations locales seront appuyées. Un plan national de dépistage sera élaboré et mis en œuvre.

Le troisième axe vise l'atténuation

Cette approche multisectorielle sera coordonnée par le Haut Conseil National de Lutte contre le SIDA (HCNLS) et mise œuvre par les différents départements sectoriels et par les structures de gouvernance locale. L'implication des communautés et de la société civile sera renforcée. L'appui du Système des Nations Unies se fera dans le cadre d'un large partenariat incluant tous les acteurs et tenant compte de la valeur ajoutée et des mandats des différentes agences.

Résultats des Programme de Pays:

- x Un environnement favorable à l'appropriation, la durabilité et la bonne gouvernance de la lutte

III. Partenariats et ressources

L'équipe Pays du Système des Nations Unies estime qu'environ 445 millions de dollars des Etats-Unis seront nécessaires pour l'atteinte des résultats UNDAF décrits dans la section précédente.

Ce montant comprend environ 445 millions de dollars des Etats-Unis des agences du Système des Nations Unies actives au Mali, incluant leurs ressources propres et les ressources que ces agences, avec

IV. Mise en oeuvre

Pour atteindre les résultats attendus dans le cadre du PNUAD 2008-2012, il est nécessaire de convenir d'un cadre institutionnel qui favorisera le dialogue avec la partie nationale, la concertation avec les

Force composée des coordonnateurs de programme des différentes agences et du Bureau de la Coordination a pour rôle essentiel l'élaboration et le suivi/évaluation du PNUAD ; elle appuie techniquement les groupes thématiques dans la mise en œuvre du PNUAD et sert de passerelle entre les groupes thématiques et les Chefs d'Agence du Système des Nations Unies.

Enfin, le choix des modalités d'exécution des activités des agences et des mécanismes de geus des agencese ges c



V. Suivi-évaluation

Les mécanismes de Suivi et Evaluation ont pour but d'aider le SNU et ses partenaires dans le suivi continu des progrès et performances découlant de la mise en œuvre du PNUAD. Le suivi évaluation du PNUAD sera basé sur l'approche « Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ». Cette approche s'inscrit dans la logique de programmation ciblée et de gestion recentrée autour des résultats PNUAD. Toute programmation des ressources disponibles se fera autour de la matrice des résultats des programmes de pays pour assurer que l'équipe du SNU travaille ensemble de manière plus coordonnée.

L'utilisation effective des mécanismes de suivi évaluation avec l'approche GAR permettra d'identifier les axes de coopération qui méritent d'être renforcés et les stratégies qui doivent être réajustées pour atteindre un impact plus visible de la réponse du SNU aux priorités nationales. Elaborés durant la phase de planification stratégique, ces mécanismes favorisent la collecte de données requises pour le suivi des performances et la réalisation des évaluations afin de comprendre les raisons pour lesquelles les performances sont supérieures ou inférieures à ce que l'on attendait.

Les mécanismes retenus pour le suivi évaluation du PNUAD incluent :

- une revue annuelle interne pour évaluer les résultats atteints en fin d'année selon les activités inscrites dans le Plan annuel de travail ;
- une évaluation à mi-parcours à la 3ème année du PNUAD pour mesurer les progrès accomplis. Cette revue se déroulera conjointement avec le Gouvernement et les PTF ;
- une évaluation finale pour évaluer les résultats atteints en fin de cycle, mesurer les performances du PNUAD dans la réalisation des priorités nationales, tirer les leçons pour le prochain PNUAD

Le suivi continu des programmes conjoints sera réalisé par les groupes de travail qui seront constitués en tenant compte des résultats, avec l'appui technique de la Task Force PNUAD. Chaque groupe de travail élaborera annuellement son plan de suivi évaluation qui définira avec précision les activités à réaliser et les indicateurs de performances et de résultats à mesurer en fin d'année. Sur la base des plans annuels de suivi, les groupes thématiques procéderont en fin d'année, aux revues annuelles des différents programmes. Les revues annuelles des Programmes Pays des agences alimenteront celle du PNUAD.

L'évaluation à mi-parcours est prévue au courant de la 3ème année du PNUAD. Elle sera réalisée conjointement avec la partie gouvernementale afin d'évaluer les progrès accomplis, analyser les contraintes rencontrées et proposer des solutions pour améliorer les performances lors des deux dernières années. Enfin, l'évaluation finale qui a pour objectif de mesurer les performances du PNUAD dans la réalisation des priorités nationales et tirer les leçons pour le prochain PNUAD est envisagée lors de la dernière année.

Le cadre de suivi évaluation qui est joint à l'annexe 2 indique l'ensemble des indicateurs de performances et de résultats qui ont été choisis, en tenant compte de ceux des OMD, du CSCRP et d'autres indicateurs harmonisés.

Enfin, le SNU appuiera la mise en place d'une base de données qui va alimenter les mécanismes de suivi évaluation du SNU, conjointement avec les partenaires et le Gouvernement.

1.3 Le statut de la femme et sa participation aux instances de décision sont améliorés	<p>1.3.1 Les politiques nationales relatives à l'adoption d'un nouveau code de la famille, à la réduction des pratiques néfastes à la santé et à l'épanouissement des femmes et des filles, telles que l'excision, sont renforcées</p> <p>1.3.2 La représentativité des femmes dans les instances de décision est accrue</p>	<p>xPNUD : 2,000,000 xUNESCO : 200,000 xUNFPA : 600,000 xUNICEF : 200,000 xOIM : 200,000 PAM : 200,000</p>
1.4 La protection des enfants vulnérables, en particulier ceux privés de leurs résidences habituelles, (milieu, famille, pays) est renforcée	<p>1.4.1 Un cadre juridique et politique pour assurer la prise en charge et la protection des enfants, y compris ceux victimes des pires formes de travail, est adopté et appliqué</p> <p>1.4.2 Des mécanismes/structures appropriées de prise en charge offrent des services de qualité aux enfants privés de leur milieu familial, et/ou victimes de traite à des fins d'exploitation de leur travail</p> <p>1.4.3 Un système permettant le suivi des enfants en rupture familiales et autres victimes d'abus, de violence et de négligence à travers des structures d'accueil de qualité est mis en place et opérationnel</p> <p>1.4.4 60 % au moins des enfants impliqués dans les infractions comme auteurs ou victimes ont accès à un accompagnement social et judiciaire conformes aux normes et standards</p>	<p>xUNICEF : 8,000,000 xUNHCR : 100,000 xOIM : 250,000 xBIT : 3,750,000</p>

Agences impliquées : toutes les agences s'engagent à élaborer et mettre en œuvre un Strees2/C2Q_1 Tfaal nes.016 I9 BDC or2.16ieu69(i)-1(l)J272trt
CO eiu PNUD

Steuctures naionaes

Domaines d'intervention prioritaire du CSCRP 20072001: Consolidation de la réforme des administrations publiques / Renforcement des capacités de la société civile / Renforcement des initiatives d'intégration régionale et sous-régionale / Intégration au système commercial multilatéral

Résultat 2 du PNUAD 2008 2012 Les capacités de l'Etat, des collectivités territoriales, des organisations de la société civile et du secteur privé en matière de planification, de formulation, de mise en œuvre et de suivi/évaluation des programmes de développement et d'intégration régionale et sous-régionale sont renforcées

Résultats des Programmes Pays	Produits des Programmes Pays	Ressources \$ (indicatif)
2.1 Les capacités des acteurs publics, privés, et de la société civile en formulation de politiques, stratégies et programmes de développement sont renforcées	2.1.1 Les Ministères sectoriels, les services de l'Etat, les collectivités territoriales, les associations communautaires, les ONG, sont formés pour la formulation, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des projets et programmes de développement	xPNUD/FENU : 7,000,000 xUNFPA : 1,500,000 xUNICEF : 500,000 xOIM : 880,000 xBM : 13,800,000
	2.1.2 Le cadre institutionnel, les capacités de mobilisation et de gestion des ressources fiscales internes, et le dispositif de financement des initiatives de développement local sont renforcés au niveau des Collectivités Territoriales	
	2.1.3 Le recensement général de la population et de l'habitat et la base de données intégrée en matière de population sont réalisés	
2.2 Les capacités nationales de mise en œuvre sont renforcées pour améliorer l'efficacité des programmes nationaux ayant un fort impact sur l'atteinte des OMDs	2.2.1 Les capacités et les systèmes de gestion des structures nationales (centrales, régionales, locales) sont renforcées pour une meilleure appropriation/mise en œuvre des programmes nationaux	xPNUD : 35,000,000 xUNICEF : 400,000 xBM : 4,650,000 xPAM : 450,000 xOMS : 1,000,000

2.3 Les initiatives nationales, régionales et sous-régionales d'intégration socio-économique et politique dans le cadre de l'UEMOA, de la CEDEAO et du NEPAD sont renforcées

2.4.1 Les secteurs public et privé bénéficient d'un cadre intégré du commerce renforcé

2.4.2

Domaine d'intervention prioritaire du CSCR 20072011: Développement de l'accès aux services sociaux de base

Résultat 3 du PNUAD2008 -2012: L'accès des groupes les plus vulnérables à des services sociaux de base de qualité est renforcé

Résultats des Programmes Pays	Produits des Programmes Pays	Ressources \$ (indicatif)
3.1 L'accès et la qualité de l'éducation de base pour les filles et pour tous les enfants en milieu rural sont améliorés	3.1.1 Le taux de pré scolarisation, toutes structures confondues, atteint au moins 10% dans les régions d'intervention du SNU	xUNESCO : 500,000
	3.1.2 Les taux d'admission des élèves passent au niveau national en première année de 74,2% en 2005-2006 (67% pour les filles) à 100% (filles comme garçons) en 2011-2012 et en septième année de 36,6% (27,8% pour les filles) en 2005-2006 à 59,7% (55% pour les filles) en 2011-2012	
	3.1.3 Le taux d'achèvement au premier cycle passe au niveau national de 49% en 2005-2006 à 71,3% en 2011-2012	
	3.1.4 Au premier cycle, l'écart entre le taux brut de scolarisation (TBS) des filles et celui des garçons est réduit au niveau national de 20 points en 2005-2006 à 10 points en 2011-2012 ⁵	
	3.1.5 Le pourcentage de redoublants dans le premier et le second cycle est réduit de 18,6% en 2005-2006 à 8,7% en 2011-2012 et dans le second cycle pour la même période de 23,9% à 13,8%	
	3.1.6 La proportion des élèves en 5 ^{ème} année maîtrisant les connaissances essentielles et certaines compétences de vie selon les standards régionaux augmente.	

3.4 La proportion des populations n'ayant pas accès à l'eau potable et aux infrastructures d'hygiène et assainissement est réduite

- 3.4.1 Les besoins en eau potable, hygiène et assainissement de base des communautés les plus pauvres sont couverts à 73%
- 3.4.2 Un taux de fonctionnalité des ouvrages

Agences impliquées : les agences mentionnées réaliseront de façon concertée les interventions pour l'atteinte de ce résultat sous le leadership de l'UNICEF et de l'OMS

Structures nationales : Ministère de l'Education, Ministère de la Santé, Ministère du Développement social, de la Solidarité et des Personnes âgées, Ministère de l'Administration territoriale et des Collectivités locales, Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau, Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement, Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille

Principaux partenaires techniques et financiers : Etats-Unis (USAID), Canada, Pays Bas, France, Suède, Banque Africaine de Développement, Allemagne, Suisse, Belgique, Grande-Bretagne, Danemark, Japon, Espagne, et les ONGs

Mécanismes de coordination nationale :

Pour l'éducation : cadre partenarial secteur éducation

Pour la santé : comité de suivi présidé par le ministre de la santé, comité technique présidé par le SG et comité de pilotage présidé par la Direction nationale de la santé publique

Mécanismes de concertation inter PTFs : réunions mensuelles des partenaires

Mécanismes de programmation conjointe : un groupe de travail est mis en place sous la présidence de l'UNICEF, de l'OMS et de l'UNFPA

Domaines d'intervention prioritaire du CSCR2007- 2011 Sécurité alimentaire et développement rural /, Développement des PME- PMI/Gestion de l'Environnement et des Ressources naturelles

Résultat 4 du PNUAD 2008 2012 Les zones rurales les plus vulnérables bénéficient d'un renforcement de la sécurité alimentaire et d'un développement durable, de services d'énergies alternatives durables, et de création d'emplois

Résultats des Programmes Pays	Produits des Programmes Pays	Ressources \$ (indicatif)
4.1 Le système national de prévention et de gestion des crises alimentaires et autres catastrophes naturelles est renforcé	4.1.1 Des mécanismes de coordination de la gestion préventive et de réponse aux situations de crise et d'urgence sont mis en place et fonctionnent	xPAM : 1,500,000 xUNICEF : 200,000 xFAO : 2,700,000
	4.1.2 Le système national d'évaluation de la situation alimentaire et d'alerte précoce est opérationnel et performant	
	4.1.3 Les plans stratégiques de prévention et de réponse aux situations de crise et d'urgence, y compris la lutte préventive contre le criquet pèlerin et la grippe aviaire sont élaborés et mis en œuvre	
4.2 La production agroalimentaire à court et moyen termes est améliorée du point de vue quantitatif et qualitatif	4.2.1 Un programme national pour la sécurité alimentaire est élaboré et mis en œuvre	

4.4 La création d'emplois productifs augmente	4.4.1	Le Schéma Directeur de l'Artisanat est rendu opérationnel par le développement de PME-PMI en zones défavorisées, rurales et urbaines	xONUDI : 250,000
	4.4.2	Des stratégies et programmes cohérents d'emplois productifs et de redistribution de revenus au profit des jeunes et des femmes sont élaborés et mis en œuvre	xBM : 13,000,000 xOIM : 400,000 xBIT : 3,000,000 xUNFEM : 150,000
	4.4.3	Un programme de promotion des investissements, y compris un système d'information, dans les filières agropastorales retenues comme prioritaires est élaboré et exécuté	
4.5 La gestion de l'environnement par les secteurs public et privé, et en particulier les collectivités locales, est renforcée	4.5.1	Les structures gouvernementales, les collectivités territoriales, la société civile et le secteur privé sont mieux informés et sensibilisés et maîtrisent la gestion de leur environnement	xPNUD: 12,000,000 xONUDI : 1,300,000
	4.5.2	Les communautés sont mieux préparées pour la lutte antiérosive et le reboisement	xFIDA : 200,000 xPAM : 300,000
	4.5.3	La protection des hommes et des biens contre les actions agressives de l'environnement est assurée	xBM : 22,000,000 xUNESCO : 100,000
	4.5.4	Les technologies et le principe de gestion environnementale de la production par les entreprises pilotes sont adoptés	xFAO : 2,590,000
	4.5.5	Les risques liés à la pollution de l'eau sont réduits par une meilleure connaissance de ces risques et une mise en œuvre des mesures préventives	xOMS : 50,000
	4.5.6	Un programme cohérent et intégré de promotion d'énergies renouvelables à faible coût est développé et mise en œuvre	

Agences impliquées : les agences citées s'engagent à mettre en œuvre des programmes conjoints pour ce résultat, sous le leadership du PAM et de l'ONUDI

Structures nationales : Commissariat à la Sécurité alimentaire, Ministère de l'élevage et de la pêche, Ministère de l'Agriculture , Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Ministère de la Promotion des Investissements et des PME-PMI, Ministère de la Fonction publique, de la Réforme de l'Etat et des Relations avec les Institutions, Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau, Ministère de la Sécurité intérieure et de la Protection civile, Ministère de l'Artisanat et du Tourisme, Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Ministère de l'Equipement et des Transports, Ministère de la Planification et de l'Aménagement du territoire, Ministère de la Culture, Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales

Partenaires techniques principaux : Italie, DCE, France, Etats-Unis (USAID) , Banque interaméricaine de développement, Pays-Bas, Allemagne, Pays Bas, Canada, Suisse, Banque Africaine de Développement, Union européenne, Banque Européenne d'Investissement, Luxembourg, Belgique, France (SCAC, AFD), Banque Ouest Africaine de développement, Suède, Fonds koweïtien

Mécanismes de coordination nationale : conseil national de sécurité alimentaire (central, régional), PRMC, comité technique de coordination des politiques de sécurité alimentaire, comités régionaux et communaux de sécurité alimentaire

Mécanismes de concertation inter PTFs : comité de gestion des donateurs, comité paritaire de suivi financier

Mécanismes de programmation conjointe : création d'un groupe de travail « Sécurité alimentaire, Développement rural, PME-PMI et Environnement » sous le leadership du PAM, de la FAO et de l'ONUDI

Domaines d'intervention prioritaire du CSCR Lutte contre le VIH-SIDA

Résultat 5 du PNUAD: L'accès universel, dans la lutte contre le VIH-SIDA, esttat 5AD

Agences impliquées : toutes les agences s'engagent à élaborer et mettre en œuvre un programme conjoint dans le cadre de l'ONUSIDA

1.3 Le statut de la femme et sa participation aux instances de décision sont améliorés

xProportion de femmes dans les instances de décision aux niveaux des conseils municipaux, régionaux

xNombre d'activités de plaidoyer par le SNU pour l'adoption du Code de la Famille

xTaux de prévalence des MGF

xRapports de l'Assemblée Nationale, du MATCL, de la Commission électorale

xRapports du Ministère de la Promotion de la femme

xJournal Officiel

planification, de formulation, de mise en œuvre et de suivi/évaluation des programmes de développement et d'intégration régionale et sous-régionale sont renforcées

2.1 Les capacités des acteurs publics, privés, et de la société civile en formulation de politiques, stratégies et programmes de développement sont renforcées

x Pourcentage de l'aide fournie dans le cadre de l'approche programme

Baseline : Enquête légère à réaliser

x Nombre de cadres (associations communautaires, ONG, Ministères sectoriels, Collectivités territoriales) formés et utilisant les outils de planification et de suivi/évaluation des projets et programmes de développement

x Pourcentage d'augmentation des ressources fiscales internes au niveau des Collectivités Territoriales

x Disponibilité de statistiques fiables sur la population

Déclaration de Paris

x Rapports d'activités périodiques

x Rapports financiers des Collectivités Territoriales

x Résultats des recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH)

x Rapports des Enquêtes démographiques et de Santé (EDS)

x Rapports enquêtes diverses

obtenir plus d'aide budgétaire augmente

x L'adhésion effective des PTFs à la Déclaration de Paris et à sa mise en œuvre

- o La garantie de viabilité de certaines collectivités territoriales
- o L'effectivité du transfert de compétences et des lorn

au niveau national : 74,2 % (2005-2006)	xEvaluation des apprentissages (méthode MLA)
xTaux d'admission en 1 ^{ère} année des filles : 67% (2005-2006)	xDonnées sur les groupes vulnérables (Malikunafoni)
xTaux d'admission en septième année au niveau national : 36,6 % (2005-2006)	
xTaux d'admission en septième année des filles : 27,8 % (2005-2006)	
xTaux brut et net de scolarisation au 1 ^{er} cycle du fondamental (données désagrégées filles/garçons et rural/urbain)	
xEcart de TBS entre filles et garçons : x20 points (2005-2006)	
xTaux de redoublement au 1 ^{er} cycle du fondamental (données désagrégées filles/garçons et rural/urbain)	
xLe pourcentage des redoublants dans le premier cycle : 18,6 % (2005-2006)	
xTaux d'achèvement au 1 ^{er} cycle du fondamental au niveau national et des régions	
xTaux d'achèvement du premier cycle au niveau national : 49 % (2005-2006)	
xNiveau des élèves dans les disciplines de base et sur les compétences de vie courante	
xDonnées non disponibles	

3.2 Les groupes les plus vulnérables notamment les enfants handicapés, les enfants privés d'un milieu familial, les enfants en conflit avec la loi, les analphabètes, les réfugiés ont accès à une éducation de base adaptée

xNombre de politiques et stratégies nationales pour assurer l'accès à une éducation de base adaptée aux groupes vulnérables adoptées:

xDonnées non disponibles

xNombre de structures offrant une éducation adaptée aux besoins des groupes vulnérables (données désagrégées filles/garçons et rural/urbain)

xDonnées non disponibles

xNombre d'adultes et adolescents additionnels ayant maîtrisé la lecture, l'écriture, le calcul et certaines compétences de vie (données désagrégées femmes/hommes)

xDonnées non disponibles

xRapports des Académies d'enseignement, des Centres d'animation pédagogique et des ONGs partenaires

xRapports périodiques (OMS, UNESCO, UNFPA, UNICEF)

3.3 Les populations et particulièrement les groupes vulnérables reçoivent les soins de santé essentiels de qualité dans tout le pays notamment dans les zones les plus pauvres

xTaux de couverture vaccinale (DTC3 et TT2)

xDTC3 : 80% (revue PEV 2006)

xTT2 : 67% (revue PEV 2006)

xPourcentage d'enfants et de femmes dormant sous moustiquaires imprégnées

xNon disponibles (Voir EDS IV, 2006, rapport attendu en 2007)

xPrévalence contraceptive avec les méthodes modernes

x3,16 (annuaire statistique 2005)

xTaux de césarienne 1,3% (Revue

xEnquêtes EDS/MICS

xRapports d'activités CSREF, ONG

xAnnuaire statistique SLIS/SNIS

xRapports périodiques (OMS, UNFPA, UNICEF)

	<p>SOU 2006)</p> <p>xTaux d'accouchements assistés 53% (annuaire 2005)</p> <p>xPourcentage de structures de santé offrant des services conviviaux de santé sexuelle et reproductive aux adolescents (es) et aux jeunes</p> <p>xDonnées non disponibles</p> <p>xPourcentage des structures de santé offrant des activités promotionnelle incluant la lutte contre l'excision :</p> <p>xDonnées non disponibles</p>	
<p>3.4 La proportion des populations n'ayant pas accès à l'eau potable et aux infrastructures d'hygiène et assainissement est réduite</p>	<p>xProportion des populations ayant accès a l'eau potable :</p> <p>xrural 36% (2004)</p> <p>xurbain 78% (2004)</p> <p>xnational 50%(JMP 2004)</p> <p>xProportion des populations disposant de latrines</p> <p>xrural 39%/urbain 59%/national 56% (JMP 2004)</p>	<p>xEnquêtes EDS/MICS</p> <p>xRapports d'activités ONG</p> <p>xDNH</p> <p>xRGPH</p> <p>xRapports périodiques (FIDA, OMS, UNICEF)</p>
<p>3.5 L'état nutritionnel des femmes enceintes et allaitantes, et des enfants de moins de 5 ans est amélioré</p>	<p>xTaux de malnutrition (P/T 10,6%, T/A 38%,P/A 33% (EDSIII, 2001)</p> <p>xPourcentage de structures de santé offrant une prise en charge correcte des enfants malnutris</p> <p>xDonnées non disponibles</p>	<p>xEnquêtes EDS/MICS</p> <p>xRapports périodiques (OMS, PAM, UNICEF)</p> <p>xRapports ONG spécialisées</p>

Domaines d'intervention prioritaire du CSCRP2007- 2011 Sécurité alimentaire et développement rural / Développement des PMEPMI/Gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles

Résultats du PNUAD	Indicateurs et bases de référence	Sources de vérification	Risques et hypothèses
4 Les zones rurales les plus vulnérables bénéficient d'un renforcement de la sécurité alimentaire et d'un développement durable, de services d'énergies alternatives durables, et de création d'emplois	<ul style="list-style-type: none"> xProportion de la population vivant dans les zones les plus vulnérables n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique (OMD) xProduction agricole dans les zones rurales les plus vulnérables (CSLP) <p>Baseline : Année 2005 Revue CSCRP</p>	<ul style="list-style-type: none"> xEnquête de la DNSI auprès des ménages xRapports du Commissariat à la Sécurité Alimentaire xRapports Ministères de l'Agriculture / Elevage & Pêche / Industries xRapports périodiques (PNUD, FAO, FIDA, PAM, OCHA, UNHCR, UNICEF, OMS) 	<ul style="list-style-type: none"> xRetard dans les enquêtes xFaible mobilisation de ressources
4.1 Le système national de prévention et de gestion des crises alimentaires et autres catastrophes naturelles est renforcé	<ul style="list-style-type: none"> xNiveau du Stock National de Sécurité xLe nombre de situations d'urgence identifiées et suivies d'effets xQualité de la coordination des donateurs xNombre de Plans de contingence/secours disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> xRapports Commissariat à la Sécurité Alimentaire xRapports SAP/OMA/ FEWS NET xRapports périodiques (PNUD, FAO, FIDA, PAM, OCHA, UNHCR, UNICEF, OMS) 	<ul style="list-style-type: none"> xLa fréquence et l'ampleur des catastrophes majeures restent dans les limites gérables
4.2 La production agroalimentaire à court et moyen termes est améliorée du point de vue quantitatif et qualitatif	<ul style="list-style-type: none"> xTaux d'amélioration des rendements agricoles dans les zones rurales les plus vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> xRapports Commissariat à la Sécurité Alimentaire xRapports périodiques (PNUD, FAO, FIDA, PAM, OMS, ONUDI) 	<ul style="list-style-type: none"> x Catastrophes naturelles, appropriation insuffisante des systèmes d'inspection et de contrôle alimentaire, de normalisation et certification
4.3 Les communes rurales, en particulier celles des régions de Kidal, Gao, Tombouctou, Mopti et Ségou, bénéficient d'investissements et services ciblés dans le cadre de programmes de développement intégrés	<ul style="list-style-type: none"> xNombre d'infrastructures de base réalisées dans les régions de Kidal, Gao, Tombouctou et Mopti xProportion des populations affectées par la pauvreté dans les villages du Millénaire 	<ul style="list-style-type: none"> xRapports Commissariat à la Sécurité Alimentaire xRapports périodiques (PNUD, 	

xSoutien continu des
partenaires
xCalamités naturelles

5.1. Un environnement favorable à
l'appropriation, la durabilité et la
bonne gouvernance de la lutte contre

Annexe 3. Autres activités stratégiques

Le Mali est un des pays les plus stables de la sous-région avec des perspectives encourageantes pour le futur autant en termes de croissance économique que de progrès humain. Cependant, l'économie malienne et les moyens de subsistance des populations les plus pauvres sont chroniquement affectés par des catastrophes naturelles (sécheresse, inondations etc...) et les menaces qui pèsent à ses frontières (Côte d'Ivoire, Guinée, Algérie...) et qui perturbent la croissance économique des zones frontalières avec des effets visibles sur la sécurité des populations et les trafics illégaux.

Dans le cadre de l'UNDAF 2008-2012, le Bureau Régional des Nations Unies pour la Coordination des Affaires humanitaires pour Afrique de l'Ouest (OCHA) souhaite travailler de concert avec le Coordinateur Résident des Nations Unies au Mali, le PNUD et les autres agences et programmes spécialisés dans la formulation et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de réduction des risques s'appuyant sur trois axes fondamentaux : a/ Le renforcement des capacités de coordination et d'alerte précoce du SNU au Mali notamment en matière des droits humains et du droit humanitaire international; b/ Le soutien aux efforts de planification et de réponse du Gouvernement du Mali en matière de gestion des catastrophes ; et c/ l'insertion de l'aide humanitaire dans les processus globaux de l'efficacité de l'aide tels que définit par la Déclaration de Paris.

Afin de faciliter cette inclusion de l'action humanitaire dans l'UNDAF Mali, le Bureau Régional de OCHA a pris la décision d'apporter un appui intégré au Mali sur la période 2007-2009 (horizon de planification stratégique pour OCHA au niveau global) et de mettre en œuvre une série d'activités qui lui permettront à la fin de ce cycle de formuler avec le SNU et le O()J(e)179113(f04(S)3(N)5(U)12(au)4(M)17(a Aratvaide)r un ettr1(i)-1(s)5(b6(c)-3(t)2(i)-1(lp l)-1(a59(a58c ;)-1(e)-2sa 1(a)-4(ni)9(au)4(8c ;)--1pl)-1(a)-4(nu au)4(8c